Négociation de la convention collective

fneeq CSN
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec

Syndicat des Professeur·e·s du Cégep du Vieux Montréal

Les secteurs public et parapublic

Plus de

500 000 salarié.es

CSN – secteurs public et parapublic

Plus de

150 000 membres

FNEEQ – Regroupement cégep

Plus de

17 000 membres

Notre syndicat : SPCVM

Régime de négociation

Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale, notamment dans les secteurs public et parapublic

- Table centrale (CCSPP)
  - Exclusif: salaires, échelles de traitement et rangement des emplois
  - Renvoi sectoriel possible: régimes de retraite, droits parentaux (document maitre) et assurances collectives

- Table sectorielle (FNEEQ-CNM)
  - les matières qui ne sont pas au palier central
  - Possibilité de faire une dévolution de négociation au niveau local

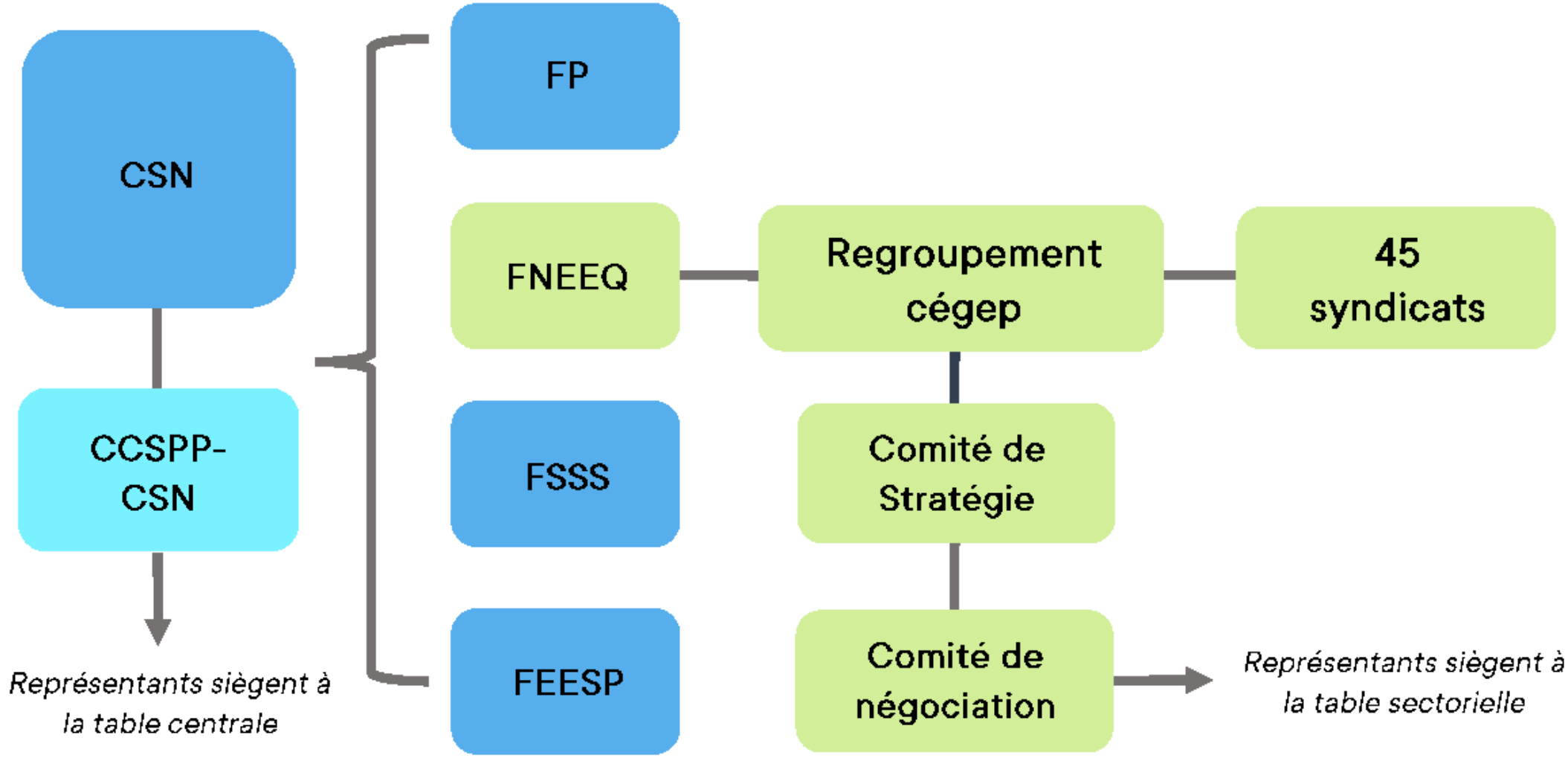
CSN
CCSPP-CSN
Représentants siègent à la table centrale
FP
FNEEQ
FSSS
FEESP
Regroupement cégep
45 syndicats
Comité de Stratégie
Comité de négociation
Représentants siègent à la table sectorielle

Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP)

- Regroupement des 4 fédérations du secteur public de la CSN
  - Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)
  - Fédération des professionnèles (FP-CSN)
  - Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)
  - Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

- Le comité de stratégie constitue la délégation FNEEQ
  - Les mandats de la délégation proviennent du Regroupement cégep

- Prise de décision par consensus

Regroupement cégep de la FNEEQ

- Constitué des délégués des syndicats locaux
- Élit les membres du comité de négociation sectoriel
- Forme le comité de stratégie et lui confie des mandats à porter au CCSPP (table centrale)
- Instance de recommandations aux AG locales en ce qui a trait à la négociation et à la mobilisation

Comité de négo et de mob (CNM)

- 5 membres élus par le regroupement cégep + la coordination du regroupement cégep.
  - Une personne conseillère syndicale de la fédération agit à titre de porte-parole, participe aux rencontres et aux travaux du comité de négociation et de mobilisation et appuie ses membres dans la réalisation de leurs mandats.

- Mandats:
  - rassembler tous les éléments pertinents à l'analyse du contexte de négociation, ainsi qu'à la négociation proprement dite ;
  - élaborer le projet de convention et négocier à partir des mandats que lui donne le regroupement ;
  - élaborer, en appui à la négociation, des documents et des plans d'action et de mobilisation devant être soumis au regroupement ;

Comité de négo et de mob (CNM)

- Mandats (suite)
  - assurer la diffusion de l'information pertinente ;
  - assurer un lien étroit avec les syndicats locaux ;
  - travailler en étroite collaboration avec les différents comités prévus à la convention collective ;
  - organiser et coordonner les consultations du regroupement auprès des syndicats locaux ;
  - participer à la préparation de l’analyse de la conjoncture, du cadre stratégique et du cahier de demandes.

Comité de stratégie

Composition :

- Membres du comité de négociation et mobilisation (CNM)
- Membres des comités de la convention collective du RC
- Un membre de l'exécutif FNEEQ
- Personne conseillère-mob et personne conseillère-communications

- Délégation du Regroupement cégep au CCSPP
- Instance de recommandation au regroupement en ce qui a trait à la négociation et à la mobilisation.

Syndicats locaux

Les syndicats locaux se penchent notamment sur :

- Les problématiques
- Le cahier de demandes;
- La mobilisation et les moyens d'action;
- Un éventuel mandat de grève;
- L'entente de principe;
- Toute autre question jugée pertinente par le regroupement.

Syndicat des Professeur·e·s du Cégep du Vieux Montréal

fneeq CSN

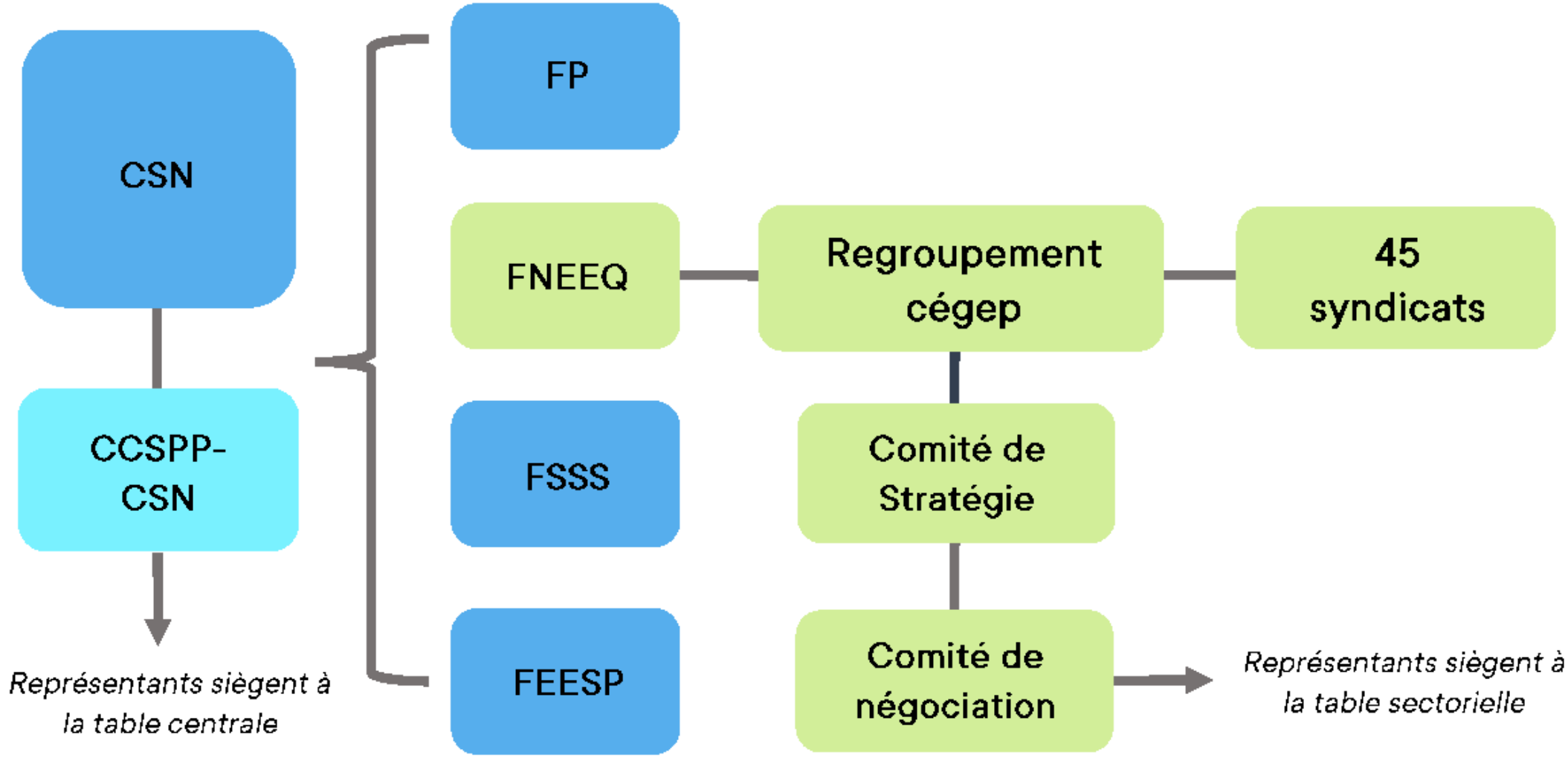
CSN
CCSPP-CSN
Représentants siègent à la table centrale
FP
FNEEQ
FSSS
FEESP
Regroupement cégep
45 syndicats
Comité de Stratégie
Comité de négociation
Représentants siègent à la table sectorielle